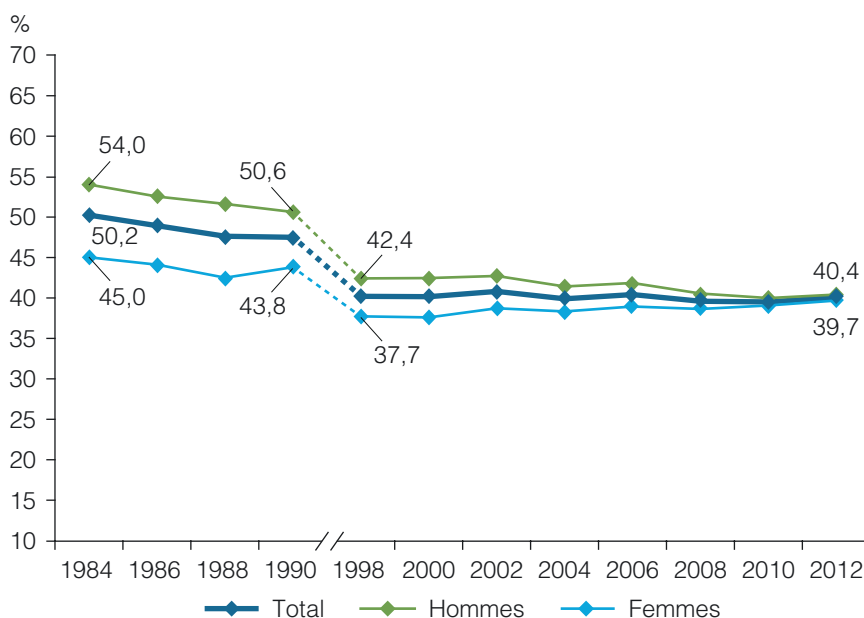


Tendances historiques de la syndicalisation chez les femmes et les hommes au Québec

La syndicalisation revêt un intérêt tout particulier au Québec en 2014, puisque c'est cette année que le Code du travail fête ses 50 ans d'existence. À cet égard, le présent feuillet tire profit de trois sources provenant d'enquêtes auprès des ménages de Statistique Canada afin de tracer un portrait des tendances de la syndicalisation au Québec de 1984 à 2012¹ (voir sources des données). Plus particulièrement, il présente l'évolution de la couverture syndicale (voir définitions) chez les femmes et chez les hommes en fonction de groupes d'âge détaillés.

Comme le montre la figure 1, le taux de couverture syndicale ou le taux de présence syndicale au Québec s'établissait à 50,2 % chez la main-d'œuvre salariée en 1984. Ainsi, un peu plus de 1 150 000 travailleurs salariés étaient couverts par une convention collective. Ce taux a diminué de 10 points de pourcentage durant la période, pour s'établir à 40,1 % en 2012. La baisse s'est surtout produite entre les années 1990 et 1998 alors que le taux de couverture syndicale est passé de 47,5 % à 40,2 %². La réduction entre ces deux années est surtout le fait des hommes, mais les femmes perdent aussi du terrain sur ce plan. Depuis la fin des années 1990, une relative stabilité du taux de présence syndicale est observée, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, ces résultats globaux ne révèlent pas les changements importants s'étant produits dans certains groupes d'âge. L'analyse qui suit fait état de plusieurs réalités à ce sujet.

Figure 1
Taux de couverture syndicale chez les 15-64 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012



Note : Les données avant 1998 portent sur les 17-64 ans.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

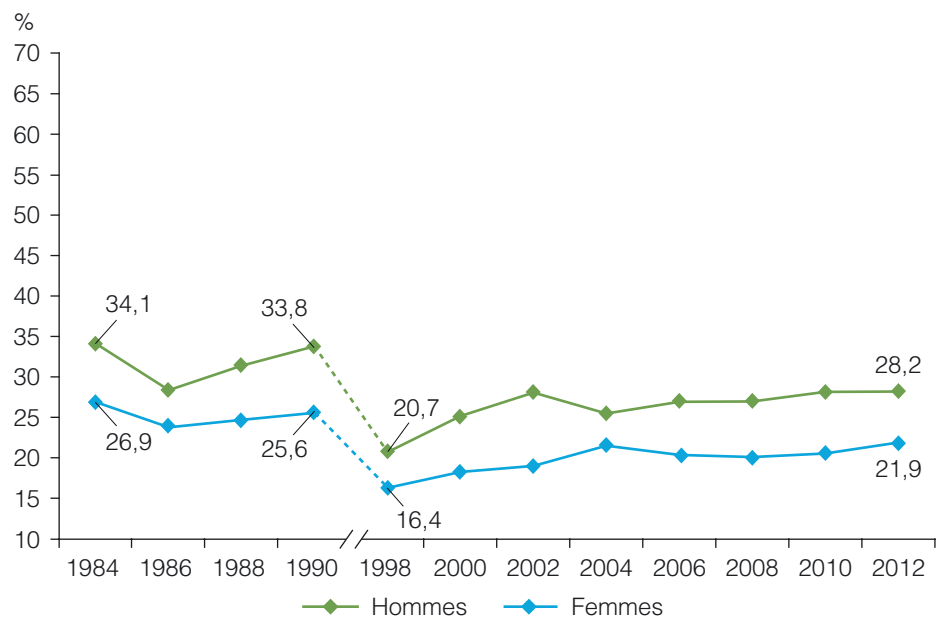
1. L'auteur tient à remercier Diane Galarneau et Éric Fecteau de Statistique Canada qui ont permis l'obtention de données historiques sur la syndicalisation au Québec et dans les autres régions du Canada.
2. Il est important de souligner ici que cette réduction coïncide avec l'introduction d'une nouvelle source de données statistiques (*Enquête sur la population active*) permettant de calculer, entre autres, le taux de couverture syndicale. Il est possible qu'une certaine partie de la baisse observée s'explique par ce changement. Toutefois, des facteurs structurels tels que la composition industrielle, la taille des établissements (voir Morissette et autres, 2005 : 10-11) et l'emploi (forte croissance du temps partiel durant les années 1990, voir ISQ, 2005 : 49) pourraient aussi être en cause.

Les jeunes améliorent-ils leur taux de présence syndicale?

Une tendance à la baisse de la syndicalisation est notée du côté des jeunes travailleurs (15-24 ans); en effet, de grands changements se produisent entre les années 1990 et 1998 (figure 2). Entre ces années, le taux de couverture syndicale des jeunes hommes diminue fortement, passant de 33,8% à 20,7%. La réduction est moins forte chez les femmes, en raison de leur taux moindre; en revanche, elles présentent en 1998 leur taux le plus faible de la période 1984-2012, soit 16,4%. Comme l'indique la figure, le taux de présence syndicale chez les jeunes travailleurs tend à s'améliorer par la suite, à la fois chez les femmes et chez les hommes, sans toutefois être du même ordre que celui observé en début de période. De 1998 à 2012, les jeunes femmes font un gain de presque 6 points alors que les hommes voient leur taux augmenter d'environ 8 points.

Figure 2

Taux de couverture syndicale chez les 15-24 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012



Note : Les données avant 1998 portent sur les 17-24 ans.

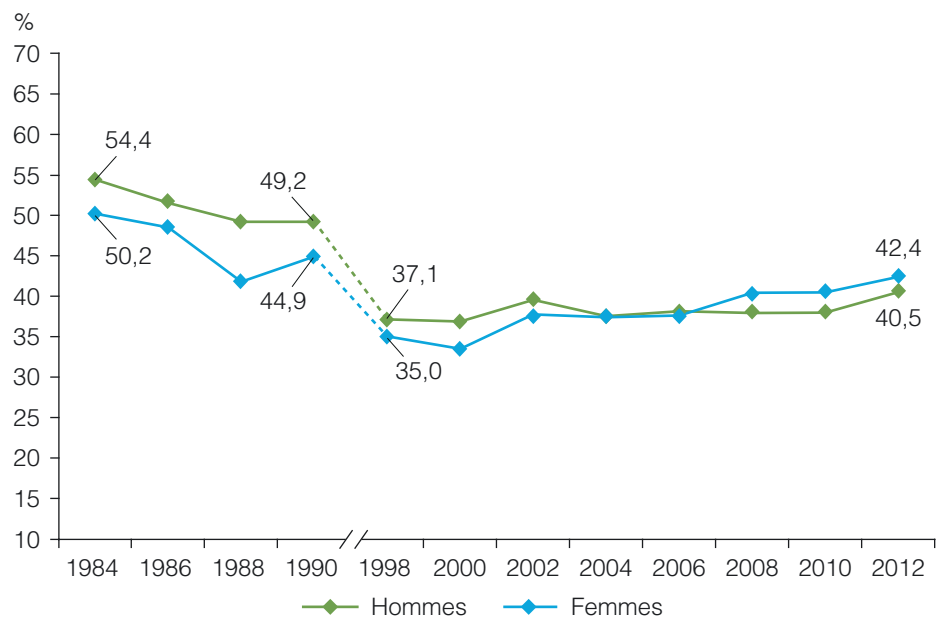
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Les 25-34 ans présentent une situation similaire à celle des 15-24 ans

Le scénario constaté chez les 15-24 ans s'observe également chez les 25-34 ans, mais on remarque que les diminutions du taux de couverture syndicale se font sur une plus longue période, soit de 1984 à 1998 (figure 3). Entre ces deux années, le taux se réduit fortement chez les hommes, passant de 54,4% à 37,1% (baisse de plus de 17 points). La baisse du côté des femmes est tout aussi importante puisqu'elle est d'environ 15 points. En outre, à l'instar des plus jeunes, les femmes et les hommes du groupe des 25-34 ans améliorent progressivement leur taux de couverture syndicale durant les années 2000, mais ne retrouvent pas le niveau observé en 1984; ce dernier constat touche particulièrement les hommes.

Figure 3

Taux de couverture syndicale chez les 25-34 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012

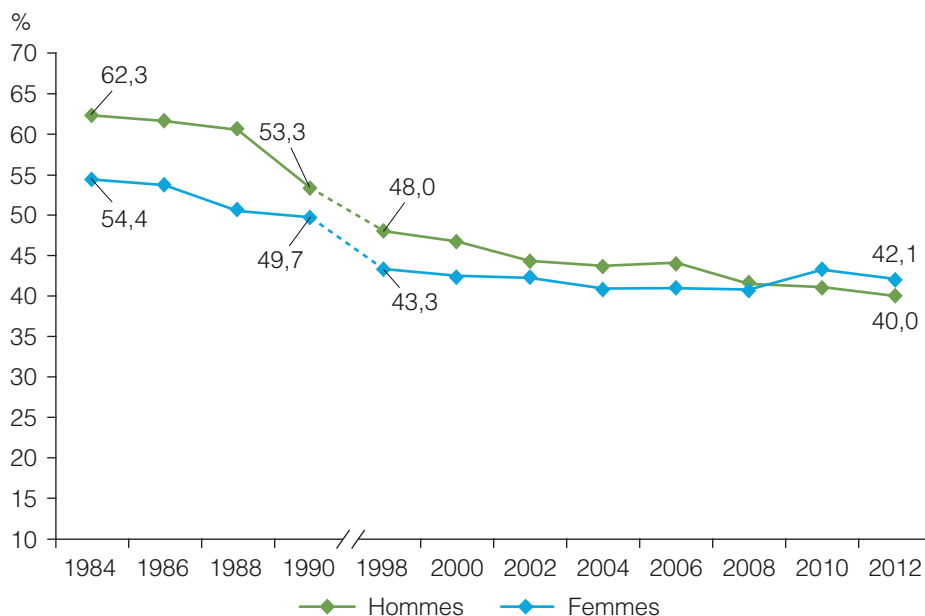


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Un déclin du taux de présence syndicale chez les hommes âgés de 35-44 ans

Contrairement aux plus jeunes, les hommes âgés de 35 à 44 ans montrent une baisse quasi continue de leur taux de présence syndicale au cours de la période analysée (figure 4). En fait, la réduction ne prend fin qu'à partir de l'année 2008. Entre 1984 et 2012, le taux de ces travailleurs fléchit de 22 points, passant de 62 % à 40 %. Les femmes, pour leur part, présentent une diminution moins forte (environ 12 points), mais il faut dire qu'elles affichaient un taux de couverture syndicale d'au moins 8 points inférieur à celui des hommes en début de période. En 2012, ce différentiel est ramené à près de 2 points.

Figure 4
Taux de couverture syndicale chez les 35-44 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012

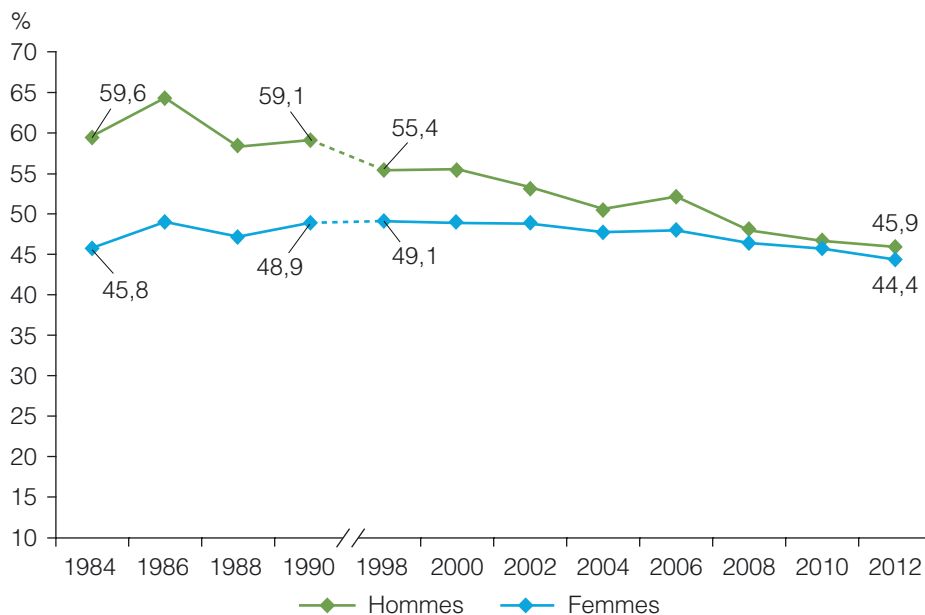


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Les femmes âgées de 45-54 ans s'en tirent mieux que les plus jeunes

Les travailleuses de 45-54 ans se distinguent des plus jeunes alors qu'on n'observe pas de diminution marquée de leur taux de couverture syndicale durant la période étudiée (figure 5). Celui-ci a même tendance à augmenter entre les années 1988 et 1998, pour ensuite se stabiliser jusqu'en 2006. En 2012, un peu plus de 44 % des travailleuses âgées de 45-54 ans étaient couvertes par une convention collective, soit un taux légèrement en deçà de celui des travailleurs du même groupe d'âge. Ces derniers ont connu, quant à eux, une baisse presque continue de leur taux de présence syndicale de 1984 à 2012; cette baisse de l'ordre de 14 points contraste avec la réduction très faible notée chez les travailleuses.

Figure 5
Taux de couverture syndicale chez les 45-54 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012

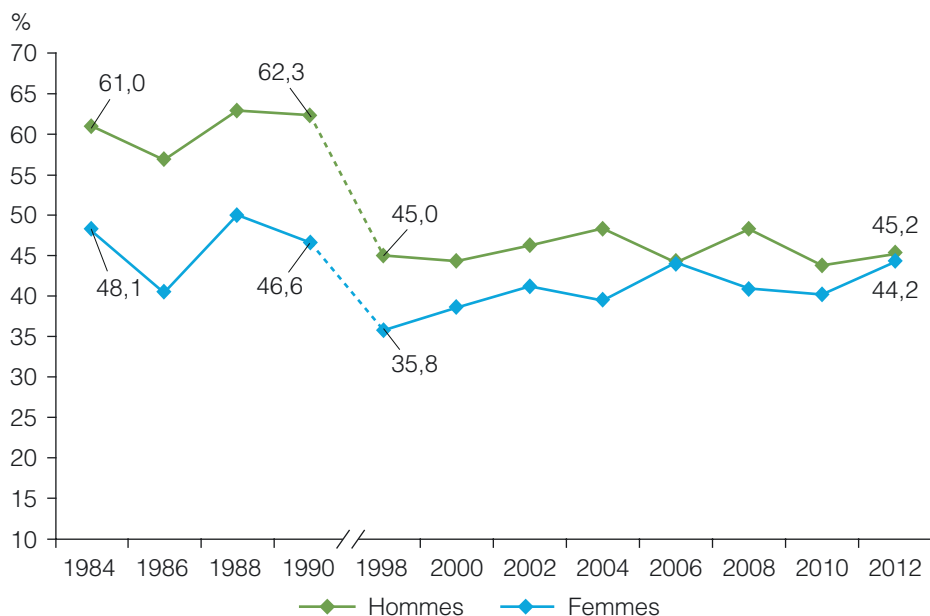


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Une diminution marquée de la syndicalisation chez les hommes de 55-64 ans entre les années 1990 et 1998

En 1990, plus de 62% des travailleurs âgés de 55 à 64 ans étaient couverts par une convention collective au Québec. Ce taux chute en 1998, s'établissant à 45%, soit une réduction de 17 points. Ces travailleurs ont donc vu leur taux de couverture syndicale diminuer fortement sur une période relativement courte (moins de 10 ans). Bien que le taux de ce groupe fluctue par la suite, il est loin de retrouver le niveau observé en début de période. Du côté des femmes, on constate aussi une baisse non négligeable entre les années 1990 et 1998 (près de 11 points), mais une remontée se dessine jusqu'au milieu des années 2000. En 2012, les travailleuses et les travailleurs âgés de 55 à 64 ans arrivent à un taux de couverture syndicale du même ordre, tandis que des écarts fort importants étaient observés avant les années 2000.

Figure 6
Taux de couverture syndicale chez les 55-64 ans selon le sexe, Québec, 1984-2012

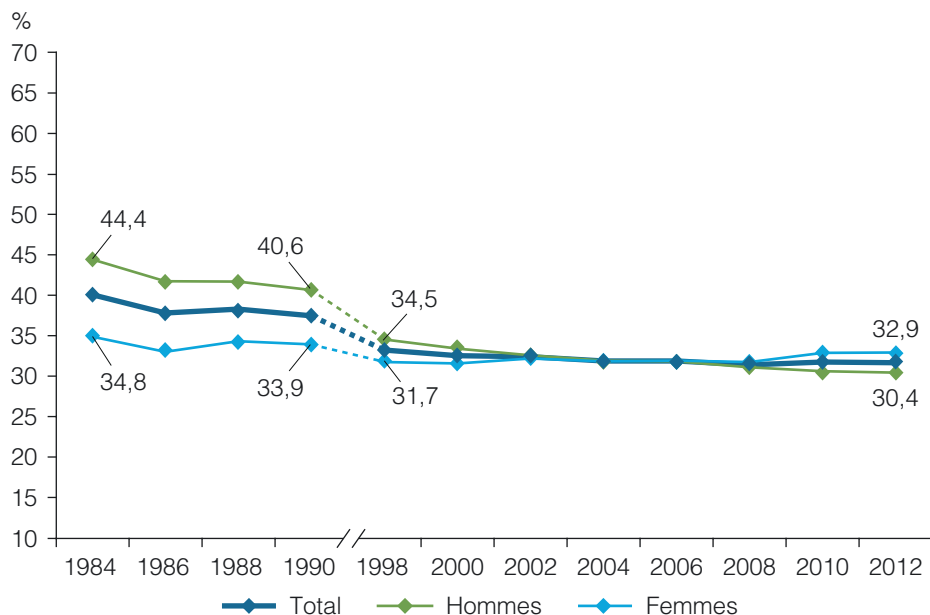


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Qu'en est-il de l'écart entre le taux de présence syndicale des travailleuses et travailleurs québécois et celui du reste du Canada?

Des tendances à la baisse du taux de couverture syndicale sont également observées ailleurs au Canada, comme le révèle la figure 7. À l'instar du Québec, les baisses se produisent surtout entre les années 1990 et 1998 et affectent davantage les hommes.

Figure 7
Taux de couverture syndicale chez les 15-64 ans selon le sexe, Reste du Canada, 1984-2012



Note : Les données avant 1998 portent sur les 17-64 ans.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Les changements que nous venons de constater ne sont pas sans effet sur l'évolution de l'écart entre le Québec et le reste du Canada en matière de taux de syndicalisation. Les deux figures qui suivent donnent des résultats à ce sujet. Les écarts, tous positifs, signifient que le taux de couverture syndicale est toujours plus élevé au Québec que dans le reste du Canada. Que s'est-il passé entre 1984 et 2012 chez les femmes et les hommes dans les différents groupes d'âge?

Tout d'abord chez les femmes (figure 8), on constate que l'écart du taux de couverture syndicale entre le Québec et le reste du Canada a diminué de 1984 à 2012. Ce constat est particulièrement vrai dans le groupe des 35-44 ans alors que l'avance des Québécoises est passée de près de 13 points en 1984 à moins de 7 points en 2012; d'ailleurs, durant cette

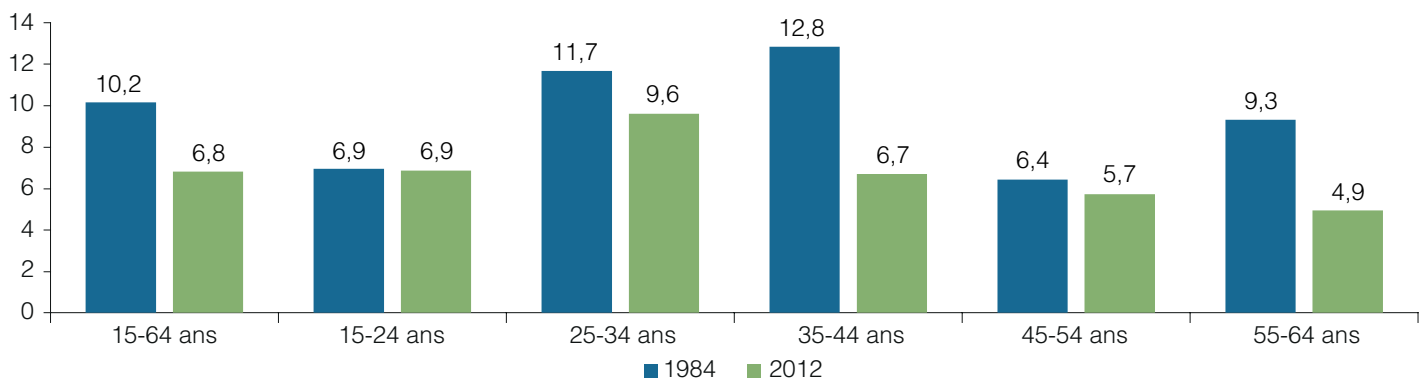
période, le taux de couverture syndicale de ces dernières perdait plus de 12 points (figure 4). Une baisse non négligeable est également notée du côté des travailleuses les plus âgées (55-64 ans) et, dans une moindre mesure, chez les 25-34 ans. Tous ces reculs pourraient signifier que les diminutions de la couverture syndicale ont été plus prononcées au Québec qu'ailleurs au Canada. Par contre, l'avantage des travailleuses québécoises de 15-24 ans est toujours le même, malgré une baisse de leur taux de présence syndicale (figure 2). Pour terminer, la faible réduction observée chez les 45-54 ans va de pair avec une évolution relativement favorable de ce groupe de travailleuses sur le plan syndical (figure 5) et donne à penser que les travailleuses des autres régions du Canada ont connu le même sort.

Du côté des hommes (figure 9), on remarque, dans la grande majorité des cas, des améliorations de l'écart ou un maintien de celui-ci. Plus particulièrement, les travailleurs québécois de 25-34 ans et ceux de 45-54 ans ont vu leur avantage augmenter entre 1984 et 2012, malgré des diminutions assez marquées de leur taux de couverture syndicale comme déjà mentionné. Cela peut probablement s'expliquer par une réduction de la couverture syndicale encore plus forte dans les autres régions du Canada.

Enfin, une analyse de l'avantage en matière de syndicalisation chez les travailleuses et les travailleurs du Québec révèle que même si, en 1984, les femmes semblaient plus souvent avantagées que les hommes, en 2012 ce sont plutôt les hommes qui présentent une situation favorable, notamment ceux âgés de 25-34 ans.

Figure 8

Écart du taux de syndicalisation entre le Québec et le reste du Canada, résultats pour les femmes selon le groupe d'âge, 1984 et 2012 (en pts de %)

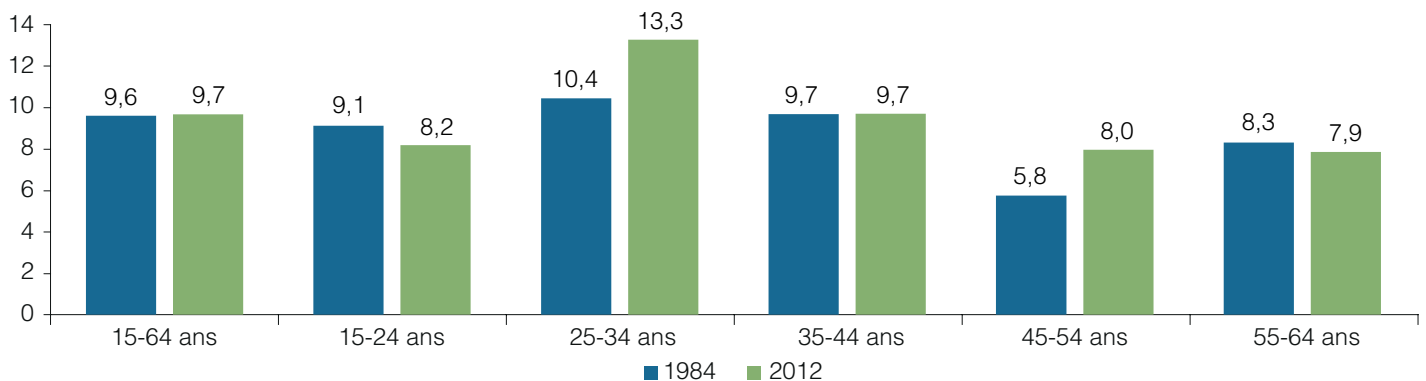


Note : Les données pour l'année 1984 concernent les 17-64 ans et les 17-24 ans.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

Figure 9

Écart du taux de syndicalisation entre le Québec et le reste du Canada, résultats pour les hommes selon le groupe d'âge, 1984 et 2012 (en pts de %)



Note : Les données pour l'année 1984 concernent les 17-64 ans et les 17-24 ans.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984.

En résumé...

Une tendance historique à la baisse de la couverture syndicale a pu être observée au Québec. Il convient de souligner que cette tendance s'est manifestée en grande partie entre les années 1990 et 1998. Certains groupes ont connu par la suite une remontée de leur taux de présence syndicale, notamment les hommes et les femmes de 15-24 ans, tandis que d'autres ont vu leur taux poursuivre sa chute, en particulier les hommes âgés de 35-44 ans et de 45-54 ans. Ces changements dans la couverture syndicale, ayant eu lieu entre 1984 et 2012, ont eu des impacts sur l'avantage du Québec en matière de syndicalisation par rapport au reste du Canada, à savoir un déclin pour celui des femmes, mais une amélioration pour celui des hommes.

Certains facteurs structurels expliquent la baisse de la syndicalisation

Des facteurs structurels peuvent expliquer la diminution de la présence syndicale. L'un de ceux fréquemment soulevés concerne les changements dans la structure industrielle qui auraient favorisé une croissance de l'emploi plus forte dans les industries historiquement moins sujettes à la syndicalisation, comme le commerce de détail, l'hébergement et les services de restauration ainsi que les services professionnels, au détriment d'industries plus portées vers la syndicalisation (notamment la fabrication, la construction et les services publics) (voir Galarneau et Sohn, 2013; Morissette, Schellenberg et Johnson, 2005; Dumas, 2003). De plus, l'importante baisse de l'emploi dans le secteur des biens (voir la fabrication) lors de la récession de 1990 (ISQ, 2005 : 63), qui a touché davantage les jeunes travailleurs et les plus âgés, pourrait avoir joué un rôle marquant dans la réduction de la couverture syndicale observée entre 1990 et 1998. La propension chez les travailleurs à se retrouver plus souvent dans des éta-

blissements de moindre taille (moins de 100 employés), lesquels sont des milieux moins susceptibles d'être syndiqués, pourrait aussi être en cause (Morissette et coll., 2005). Par ailleurs, la croissance marquée de l'emploi atypique, en particulier le temps partiel, au début des années 1990 (Matte et coll., 1998) est un autre facteur structurel dont il faut tenir compte. Finalement, même si le taux de couverture syndicale a baissé au Québec entre les années 1984 et 2012, il n'en demeure pas moins qu'il s'est ajouté environ 200 000 emplois salariés couverts par une convention collective. Cette augmentation est attribuable aux femmes, puisqu'une légère baisse est notée chez les hommes. N'eut été de la participation de plus en plus forte des femmes sur le marché du travail au cours des trois dernières décennies, plus particulièrement dans les industries plus propices à la syndicalisation (soins de santé, enseignement et administrations publiques), le taux de couverture syndicale québécois aurait diminué davantage.

Concepts, définitions et sources des données

Plusieurs termes sont utilisés pour parler de la syndicalisation. Dans cette capsule, on s'intéresse aux travailleurs qui sont couverts par une convention collective, qu'ils soient membres ou non d'un syndicat. Ainsi, il est question de couverture syndicale ou de présence syndicale. Le taux de couverture syndicale (ou de présence syndicale) correspond à la part en pourcentage de travailleurs salariés qui sont couverts par une convention collective. Ce calcul exclut les travailleurs indépendants étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme des salariés et ne sont donc pas susceptibles d'être couverts par une convention collective. Par ailleurs, le concept de travailleurs syndiqués renvoie aux salariés qui sont à la fois couverts par une convention collective et membres d'un syndicat. On parlera dans ce cas de taux de syndicalisation; celui-ci correspond à la part de travailleurs syndiqués dans l'ensemble des travailleurs salariés. Le taux de syndicalisation est généralement inférieur de 3 à 4 points environ au taux de couverture syndicale. Pour une analyse pancanadienne des tendances historiques du taux de syndicalisation, voir Galarneau et Sohn (2013).

Trois sources ont été utilisées pour tracer les tendances de la syndicalisation au Québec entre 1984 et 2012. Il s'agit de l'*Enquête sur l'adhésion syndicale* (EAS) pour l'année 1984, de l'*Enquête sur l'activité* (EA) pour les années 1986 à 1990 et de l'*Enquête sur la population active* (EPA) pour les années 1998 à 2012. Les années 1992 à 1996 ne sont pas couvertes, puisqu'il n'y a pas d'enquêtes auprès des ménages à Statistique Canada donnant des chiffres sur la syndicalisation pour cette période. Comme le mentionnent Galarneau et Sohn (2013 : 5), l'EAS est basée sur l'échantillon de l'EPA, alors que l'EA est un supplément de l'EPA. Les données de cette dernière source portent sur la population des 15-64 ans, tandis que celles des deux autres sources concernent les 17-64 ans. Le fait d'inclure les 15-16 ans à partir de 1998 a peu d'impact sur les taux de couverture syndicale, étant donné que ce groupe représente, pour cette année-là, une très faible part de l'emploi salarié des 15-64 ans (moins de 1 %) et des 15-24 ans (moins de 5 %). Enfin, aucun test de différence de proportions n'a été fait dans les analyses puisqu'il s'agit de données provenant de diverses sources.

Documents consultés

- DUMAS, M. (2003). « L'évolution récente des taux de syndicalisation en Amérique du Nord », *Note informative*, Commission de coopération dans le domaine du travail, août, 5 p.
- GALARNEAU, D., et T. SOHN (2013). « Les tendances à long terme de la syndicalisation », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, n° 75-006-X au catalogue, novembre, 6 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2005). *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait historique des principaux indicateurs du marché du travail*, Québec, vol. 1, n° 1, 123 p.
- MATTE, D., D. BALDINO et R. COURCHESNE (1998). *L'évolution de l'emploi atypique au Québec*, Québec, Ministère du Travail, 88 p.
- MORISSETTE, R., G. SCHELLENBERG et A. JOHNSON (2005). « La syndicalisation : tendances divergentes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 4, p. 5-12.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Luc Cloutier-Villeneuve, analyste en statistiques du travail
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : publication.dstr@stat.gouv.qc.ca

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm